

Module Forêt Bois

de l'Observatoire National de la Biomasse

Ressources et usages du Bois



Crédits photos : FCBA

Réalisation :



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Avec le soutien du :



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

Les travaux ont été réalisés conjointement avec FranceAgriMer (www.franceagrimer.fr) et IGN (www.ign.fr) .

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, fédère et rassemble 4200 PME et plus de 15 000 artisans, industriels français de l'ameublement et du bois. Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives :



Ces actions, collectives, ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation, par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession. Pour en savoir plus : www.codifab.fr

■ L'Observatoire National des Ressources en Biomasse (ONRB), mis en œuvre depuis 2009 par FranceAgriMer à la demande du Ministère en charge de l'Agriculture, a pour but de capitaliser et de mettre à disposition des données et informations permettant une vision globale consolidée des ressources et usages de la biomasse (agricole, déchets, forêt/bois), quelle qu'en soit l'origine, aux échelles nationale et régionale. La finalité première de cet outil est d'appuyer les différents services de l'État pour la prévention des conflits d'usage, ainsi que de mettre de l'information à disposition publique, dans le respect des règles du secret statistique.

Le Module Forêt Bois de l'ONRB a été financé par les ministères de l'agriculture et de l'environnement, par l'ADEME et FranceAgriMer. Ce portail rassemble des données sur la disponibilité en bois, la récolte de bois et la consommation par les industries de première transformation et l'énergie. Il permet la réalisation de tableaux de synthèse par régions ou départements. L'enjeu du programme est de faire participer les différents acteurs de la filière bois à sa construction, à la mise à jour des données afin de le faire évoluer vers un outil dont les données sont partagées. L'accès à l'outil pourrait donc être ouvert à chacun, à la mesure de sa participation.

Un programme sur trois ans (2018 – 2021) a été défini. Il est prévu d'enrichir les outils de synthèse, de permettre l'interrogation directe des bases de données et d'adjoindre une interface cartographique pour visualiser, sélectionner et analyser les données. L'amélioration de certaines données concernant les déchets de bois ou les connexes de scierie ou la représentation de données comme les flux de bois est également prévue. Pour la filière ou ses secteurs, les données rassemblées sous un même format, peuvent contribuer à améliorer la vision de l'état actuel de la ressource et de la consommation de bois et la stratégie pour l'avenir.

Les principales actions menées ont été les suivantes :

- L'animation des Cellules Biomasse avec des réunions téléphoniques et des lettres d'actualités diffusées auprès de celles-ci ;
- La mise à jour de la base de données du MOFOB, en particulier les données de consommation de bois sur base d'échanges avec l'ADEME national sur les sites BCIAT et Fonds Chaleur, la DGEC pour les projets CRE et les cellules biomasse pour les bases régionales. Il a également été intégré les données de prélèvement ainsi que les caractéristiques forestières fournies par l'IGN ;
- La spécification de nouvelles fonctionnalités comme la définition de critères de tension (difficulté à mobiliser plus de bois) : la simulation de l'impact d'un nouveau site sur la ressource (disponibilité résiduelle spatialisée) ; la comparaison de la demande de bois prévue dans les programmes à différentes échéances temporelles, par rapport à la disponibilité estimée à la même date dans les études de disponibilité existantes ;
- La réalisation d'un module cartographique (développement IGN) permettant de visualiser les données publiques du MOFOB.
- Les réflexions de pérennisation du MOFOB.

Les prochains travaux et nouveaux développements seront prioritairement réalisés autour du module cartographique, dans le but d'en faire l'interface utilisateur principale.

La nécessité de l'outil MOFOB et du module cartographique CARTOFOB est souligné par nombreux acteurs de la filière forêt-bois. En effet, la transition énergétique et la mobilisation de ressources en biomasse demande de disposer de données centralisées et les plus homogènes possibles sur l'ensemble du territoire. Le stade de développement actuel des outils permet une utilisation au sein des services de l'état et il sera pertinent de l'ouvrir aux partenaires régionaux et autres organisations professionnelles.

Accès aux résultats complets de cette étude :

<https://observatoire-biomasse.franceagrimer.fr/app.php/accueil-mofob>

<https://cartofob.ign.fr/>

Pour aller plus loin :

<https://www.codifab.fr/>